

## LA VILLE VOUS INFORME

### ■ Collecte des matières résiduelles et recyclables ■

Afin de faciliter la collecte des matières résiduelles et recyclables, nous vous demandons de placer votre bac roulant de manière à diriger les roues du côté de votre maison. Nous vous demandons également de ne pas laisser votre bac aux abords de la rue plus de 12 heures après la collecte.

### ■ Berce laineuse (plante) ■

Le CLSC Malauze nous informe qu'une plante dont la sève est toxique pousserait sur notre territoire. Les personnes intéressées à se renseigner sur l'apparence de cette plante peuvent venir consulter un dépliant à cet effet à l'hôtel de ville. Les mesures de précaution à prendre concernant la *berce laineuse* consistent à ne pas entrer en contact avec sa sève, ce qui veut donc dire qu'il faut porter des gants et se protéger les yeux et le visage lorsqu'on décide de s'en débarrasser. Pour éliminer complètement la plante, il est recommandé d'utiliser une pelle pour sectionner les racines à une profondeur d'environ 20 cm sur la surface du sol. Il faut ensuite faire sécher les plants en les plaçant dans des sacs de plastique robustes et hermétiques exposés au soleil pendant un minimum d'une semaine avant d'en disposer. [La Ville de Carleton-sur-Mer vous donne ces renseignements à titre informatif seulement.](#) Si vous subissez des problèmes de santé à la suite d'une exposition à la sève de la *berce laineuse*, vous devez consulter un professionnel de la santé. Il ne semblerait pas que cette plante soit dangereuse, sauf lorsqu'il y a un contact direct entre la sève et la peau d'une personne.

### ■ Appel au civisme ■

La Ville de Carleton-sur-Mer vous rappelle qu'il est très important de vous munir d'un sac de plastique lorsque vous promenez vos animaux domestiques à l'extérieur de votre propriété. De cette manière, vous pourrez ramasser les excréments de votre animal et en disposer dans une poubelle. Nous vous demandons de faire cet effort dans le but de garder notre ville plus propre et accueillante. Cet

effort serait grandement apprécié, en particulier sur les plages. Cet appel au civisme s'adresse aussi aux propriétaires de chevaux qui circulent le long de la route 132 ou des rues municipales, ainsi que sur les plages. De plus, nous vous rappelons que l'article 13 du règlement sur les nuisances interdit à tout propriétaire de chien ou de tout autre animal de le laisser errer en dehors de sa propriété. L'article 13.2, quant à lui, énonce qu'un propriétaire d'un chien jappant ou gémissant de manière à troubler la paix ou à être un ennui sérieux pour le voisinage est passible d'une amende minimale de 100 \$.

Me Caroline Asselin, directrice générale et greffière

## SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

### ■ Les avertisseurs de fumée ■

Les avertisseurs de fumée sont obligatoires sur tout le territoire de la ville de Carleton-sur-Mer. Pour les édifices à logements, ils doivent être fournis par le propriétaire (1 par logement) et entretenus par le locataire. Leur emplacement est très important afin d'éviter de fausses alarmes et ainsi finir par enlever la pile. L'endroit le plus approprié est près du lieu où l'on dort, et même idéalement un par chambre à coucher, loin de la salle de bain et de la cuisine. Leur durée de vie est de 10 ans. Par la suite, il faut les remplacer si possible par un modèle avec pile au lithium d'une durée de vie de 10 ans.

### ■ Les systèmes d'alarme incendie ■

Les systèmes d'alarme reliés à une centrale comme Microtec, ADT, Alarme 911, etc. installés par un technicien ont souvent un clavier près de la porte pour le mettre en fonction. Une des causes majeures de sortie chez les pompiers, 30 % des appels sont des vérifications pour ceux-ci. Pour chaque système, vous devez avoir un mot de passe ou une combinaison de chiffres pour annuler une fausse alarme, mais souvent les gens oublient cette combinaison de chiffres et ne peuvent annuler l'alarme d'incendie ou de vol. Il est important que vous notiez ce code dans un endroit sûr et en fournir un à ceux qui font la surveillance de votre domicile lors de votre absence afin d'éviter des appels inutiles au service incendie et au service de police.

Pierre Beaulé, directeur du service incendie

## BINGO À L'O.T.J. DE SAINT-OMER

Venez vous divertir en jouant au bingo à l'O.T.J. de Saint-Omer les dimanches à 19 h 30. Il y a un gros lot de 500 \$ tous les dimanches. Les parties régulières sont à 50 \$ et les jeux sont à 75 \$. Bienvenue à tous!

## BINGO À CARLETON-SUR-MER

Vous êtes invités à votre bingo hebdomadaire à la salle Charles-Dugas de Carleton-sur-Mer tous les vendredis à 19 h 30. Il y a 1 650 \$ en prix à gagner. Les portes seront ouvertes à 18 h 30. Amenez vos amis et visiteurs!

## CORPORATION DU MONT SAINT-JOSEPH

Vous êtes invités à venir voir Les œuvres de Johane Landry, artiste-peintre de Saint-Omer, à la salle d'exposition de l'oratoire du mont Saint-Joseph, de juin à octobre 2010. Bienvenue et bon été!

## RELAIS POUR LA VIE BAIE-DES-CHALEURS REMERCIEMENTS

Toute l'équipe du Relais pour la vie Baie-des-Chaleurs 2010 de la Société canadienne du cancer et tous ceux et celles affectés par le cancer qui profiteront de cette collecte de fonds remercient très chaleureusement les capitaines, participants, porteurs d'espoir, commanditaires et bénévoles!

Le Relais a connu un vif succès et c'est grâce à votre participation extraordinaire, votre dévouement et vos efforts soutenus. Avec les dons amassés, nous avons pu dépasser notre objectif de 200 000 \$ qui était ambitieux cette année! Effectivement, avec un montant de 228 218 \$, on peut dire mission accomplie! En fait, les 99 équipes, plus de 1 200 participants, les 180 bénévoles et tous les commanditaires ont fait la différence!

La bonne humeur, l'énergie et les sourires (malgré le froid!) de tout ce beau monde ont aussi amené beaucoup de vie et de couleur à l'évènement qui a été pour plusieurs capitaines, porteurs d'espoir, participants et bénévoles, une expérience inoubliable! Merci encore pour tant d'efforts et partagez ce message à tous ceux qui se sont impliqués dans cet évènement. Tous méritent de voir leur travail, leur effort et leur support soulignés!

## COURSE DE BOÎTES À SAVON

Une course de boîtes à savon, organisée par les pompiers de Carleton-sur-Mer, aura lieu **le dimanche 15 août prochain**. Début des courses à 10 h 30 en face du centre Léopold-Leclerc (rue Comeau). Coût de l'inscription : 5 \$

**Information et inscription : [pompiercarleton@hotmail.com](mailto:pompiercarleton@hotmail.com)**  
ou au 418 364-7666 les mardis de 18 h 30 à 20 h.

Construisez une boîte à savon et venez vous amuser. Rires et plaisir assurés! Plusieurs prix à gagner. Bienvenue à tous!

## COMPTOIR D'ENTRAIDE DE SAINT-OMER

Le comptoir d'entraide de Saint-Omer, situé à l'O.T.J., vous invite à venir voir les belles choses qu'il contient les **mardis et jeudis de 13 h à 16 h et les jeudis de 18 h 30 à 20 h 30**.

Le comptoir, comprenant 3 étages dont un réservé spécialement aux vêtements pour enfants, vous offre divers articles ainsi que des vêtements pour hommes et femmes. Certains articles sont offerts pour aussi peu que 25 et 50 cents!

Au lieu de jeter aux rebuts certains articles qui sont encore en bon état, nous sensibilisons les citoyens à nous les apporter, ce qui aura comme conséquence de diminuer le volume des matières résiduelles transportées au site d'enfouissement.

Les profits du comptoir vont au fonctionnement de l'O.T.J. de Saint-Omer.

Information : 418 364-7506 (Cécile Leblanc Caissy) ou 418 364-7222 (Suzanne Doucet)

## NETTOYAGE DES PLAGES : LES JEUNES COLLABORENT PLEINEMENT!

Accompagnés par leurs professeurs et animateurs, une soixantaine de jeunes de l'école des Audomarois de Saint-Omer et de la maison des jeunes L'Atmosphère ont collaboré au projet *Ma propre plage*. Organisée en juin par le Comité ZIP Baie des Chaleurs, cette sortie éducative visait à encourager les jeunes à poser des gestes concrets face à l'accumulation des déchets dans le milieu côtier.

Les élèves ont procédé au nettoyage des berges tout en sensibilisant aux impacts de la pollution aquatique. Toute l'école des Audomarois de Saint-Omer a participé à l'opération, offrant ainsi l'exemple d'une équipe dynamique et bien structurée. Les tout-petits ont nettoyé leur cour d'école, tandis que les classes de 5<sup>e</sup> et de 6<sup>e</sup> année se sont rendues sur les berges. Comme par les années passées, la ferraille et les déchets domestiques constituent la plus grande partie de l'amas de déchets recueillis.

La caisse Desjardins de Tracadieche a contribué financièrement à l'évènement tandis que le service des travaux publics de Carleton-sur-Mer a prêté main forte sur le terrain. Le Marché Métro L. Viens a quant à lui offert une commandite.

## FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC 2010 REMERCIEMENTS

Le comité organisateur de la Fête nationale du Québec tient à remercier ses partenaires financiers qui ont contribué à faire de l'édition 2010 de cette fête un succès!

- ◆ Société nationale Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ◆
- ◆ Mouvement national des Québécoises et Québécois ◆
- ◆ Madame Nathalie Normandeau, députée de Bonaventure ◆
- ◆ Caisse Desjardins de Tracadieche ◆ Marché L. Viens Métro ◆
- ◆ Construction L.F.G. inc. ◆ Armand automobiles ◆ CIEU-FM ◆

## INFO-LIONS

### ■ Parc Germain-Deslauriers ■

Le 24 juin dernier avait lieu l'inauguration du parc municipal situé sur la Balade. Quel bel honneur pour le Lion Germain Deslauriers que le parc porte désormais son nom. M. Deslauriers était l'un des membres fondateurs du Club Lions de Carleton-sur-Mer et membre à vie. Il a été, jusqu'au dernier moment, très actif au sein de sa communauté. Le Club Lions remercie tous les acteurs de cette belle réalisation.

### ■ Roulotte ophtalmologique ■

La roulotte ophtalmologique du Club Lions, qui a pour objectif le dépistage des maladies de l'œil, nous visite encore cette année. L'événement se déroulera le 19 juillet prochain, de 9 h à 17 h, au CLSC de Saint-Omer, avec la participation de nombreux membres du Club Lions de Carleton-sur-Mer. Pour un rendez-vous, vous devez communiquer avec le CLSC au 418 364-7064. Bonnes vacances à tous!

## UNE POLITIQUE FAMILIALE POUR TOUS!

Comme vous le savez, la Ville de Carleton-sur-Mer souhaite se doter d'une politique familiale d'ici l'automne 2011. Pourquoi une telle politique? Pour que la famille soit au cœur de notre ville et des interventions municipales. Cette politique visera notamment à combler les besoins des familles de notre localité et veillera non seulement à retenir, mais également à attirer de jeunes familles dans notre milieu de vie.

Dans les prochains mois, nous nous donnons comme objectif de mieux connaître vos besoins et vos préoccupations, le but étant d'adopter une politique familiale à l'image du milieu dans lequel on vit. **À noter qu'une politique familiale ne s'adresse pas seulement aux parents et à leurs enfants!** Les grands-parents en font partie ainsi que tout ceux et celles qui ont un intérêt pour la relève sur laquelle repose l'avenir de notre ville!

### ■ Comité de la politique familiale ■

Des bénévoles de notre localité s'impliquent depuis plusieurs mois déjà à l'élaboration d'une politique familiale. Nous vous les présentons : Julie Boudreau, Éric Caron, Jean-Guy Cyr, Patrick Garceau, France Leblanc, Aline Sérandour et Stéphanie Guité. Le comité est complété par Marie-Andrée Pichette (chargée de projet) et Pascal Alain (directeur culture-loisir). N'hésitez pas à les aborder si vous avez des idées ou commentaires à partager!

### ■ Sondage ■

Au cours des prochains jours, il se peut qu'on vous aborde afin de remplir un court sondage visant à connaître votre perception des différents services municipaux offerts à la population, toujours dans l'objectif de documenter convenablement les besoins réels du milieu en fonction de cette politique familiale en devenir. À noter que ce sondage sera envoyé dans chacun des foyers de Carleton-sur-Mer dès le début septembre. Votre collaboration sera grandement appréciée! Information : Pascal Alain – 418 364-7073, poste 230 ou Marie-Andrée Pichette – 418 392-4227.

## GOLF CARLETON – LES MARDIS FÉMININS

Les mardis féminins ont débuté le 15 juin dernier en après-midi au club de golf de Carleton. Clinique gratuite d'une durée de 20 minutes par le professionnel Henri Leclerc à 17 h. Rencontres et compétitions amicales seront organisées par le comité féminin.

Information : 418 364-3434.

## MAXIMUM 90 – PROGRAMMATION ÉTÉ

### Lundi 19 juillet : YOAV

Quai des arts, 20 h 30, 25 \$.

Numéro 1 des ventes pour les chansons alternatives sur iTunes.

### Lundi 26 juillet : JORDAN OFFICER

Quai des arts, 20 h 30, 25 \$.

Guitariste et créateur hors du commun, il est de passage à Carleton-sur-Mer après avoir fait salle comble aux trois dernières éditions du Festival de jazz de Montréal.

### Samedi 7 août : NATASHA ST-PIER

Quai des arts, 14 h 30, 28 \$.

Elle vient célébrer ses dix ans de carrière et ses 2 millions d'albums vendus avec un spectacle où on retrouvera ses plus grands succès.

### Dimanche 22 août : RAÛL DUGUAY

Quai des arts, 20 h 30, 28 \$.

Le poète, chanteur et musicien de retour sur scène pour notre plus grand plaisir.

Billetterie : [www.maximum90.ca](http://www.maximum90.ca) ou 418 364-6822.

## LES CAUSERIES ESTIVALES

La saison des causeries estivales roule à bon train et continue de vous offrir la meilleure programmation qui soit. Les thématiques sont toujours aussi diversifiées : l'histoire, la nature, contes, et plusieurs autres sujets forts intéressants. Faites comme de nombreux autres passionnés et joignez-vous à nous tous les mardis et jeudis à la pointe Tracadigash à compter de 19 h 30. Voici la programmation pour les prochaines semaines :

- **Mardi 13 juillet** : Découvrez les chauves-souris
- **Jeudi 15 juillet** : Les Robin et la présence jersiaise en Gaspésie
- **Mardi 20 juillet** : Émigration des Madelinots de Terre-Neuve à Verdun
- **Jeudi 22 juillet** : Au pays des rivières
- **Mardi 27 juillet** : Soirée de contes
- **Jeudi 29 juillet** : Le quai des Carleton au fil du temps
- **Mardi 3 août** : Charles Darwin : l'homme et l'œuvre
- **Jeudi 5 août** : Musique traditionnelle
- **Mardi 10 août** : La géologie de la Gaspésie
- **Jeudi 12 août** : 250<sup>e</sup> de la bataille de la Ristigouche

Les causeries vous sont offertes tout à fait gratuitement, mais vos contributions volontaires sont les bienvenues. Au plaisir de vous y voir!

## ACTIVITÉS SPORTIVES ESTIVALES

### ■ TOURNOI DE BASKET-BALL ■

Le **24 juillet prochain**, la Ville de Carleton-sur-Mer organise un tournoi de basket-ball sur le terrain de la plage municipale. Il s'agit d'un tournoi de **2 contre 2 mixte** avec les règlements semblables à ceux du basket-ball avec une pleine formation. Un minimum de quatre équipes est requis.

Catégories : **12 à 17 ans et 18 ans et plus.**

Date limite des inscriptions : le lundi 19 juillet à 16 h.

### ■ TOURNOI DE SOCCER ■

Cet été, la Ville de Carleton-sur-Mer invite les villes et municipalités avoisinantes à faire partie de son tournoi de soccer junior (16 ans et moins) **les 31 juillet et 1<sup>er</sup> août** prochains.

Catégories d'âge : **U-12 (1998-1999), U-14 (1996-1997) et U-16 (1994-1995).**

Les U-12 et U-14 joueront sur le terrain junior sur la balade et les U-16 sur le terrain senior de la rue Comeau. Ce tournoi est non fédéré. Sur place, il y a des toilettes. Sur le terrain de la balade, il y a un terrain de jeux et une piste cyclable à proximité. **Chaque équipe est assurée de jouer 3 parties.** Le coût d'inscription est de **60 \$ par équipe.**

Date limite des inscriptions : le jeudi 22 juillet à 16 h.

### ■ TOURNOI DE BEACH-VOLLEY DU MAXIMUM BLUES ■

Encore cette année, un tournoi de beach-volley aura lieu durant le festival Maximum Blues, soit **les 7 et 8 août** prochain (samedi et dimanche à partir de 13 h) à la plage municipale. Le coût d'inscription est de **20 \$ pour les équipes de deux** (2 gars, 2 filles ou mixte) et de **40 \$ pour les équipes de quatre** (4 gars, 4 filles ou mixte). Des bourses seront remises aux gagnants dans chaque catégorie. Tous les participants doivent être âgés de **16 ans et plus.** Un maximum de huit équipes est permis par catégorie.

Date limite des inscriptions : le jeudi 5 août à 16 h.

### ■ TOURNOI DE TENNIS ■

Un tournoi de tennis aura lieu les **14 et 15 août** prochain. Cet été, la formule change, nous désirons cibler davantage la population locale. Cependant, le tournoi demeure ouvert aux participants de l'extérieur.

Les catégories sont : **simple masculin, simple féminin et double mixte.** Il y a **trois groupes d'âge : 12 à 14 ans, 15 à 17 ans et les 18 ans et plus.** Pour que le tournoi ait lieu, un minimum de quatre inscriptions par catégorie est nécessaire. Les coûts d'inscription sont de **25 \$ par joueur en simple et de 40 \$ par équipe en double.** Des bourses en argent seront remises aux gagnants et aux finalistes de chaque catégorie.

C'est un rendez-vous!

Pour plus d'information ou pour vous inscrire à l'une ou l'autre de ces activités, veuillez communiquer avec Pier-Vincent Leblanc, coordonnateur aux sports, au **418 364-7073, poste 234.**

## ÉCOVOILE BAIE-DES-CHALEURS SERA L'HÔTE DE LA 4<sup>e</sup> MANCHE DU CIRCUIT DU QUÉBEC DE VOILE DU 15 AU 18 JUILLET

L'Écovoile Baie-des-Chaleurs accueillera des jeunes de partout au Québec pour la quatrième manche du circuit du Québec de voile, **du 15 au 18 juillet prochains.** L'accueil de cet événement provincial, une première dans la région, promet un très beau spectacle de voile tout au long de la fin de semaine. Les compétitions auront lieu les 17 et 18 juillet et elles seront précédées de deux journées d'entraînement pour permettre aux jeunes de se familiariser avec le plan d'eau. Les compétitions se dérouleront sur différents types d'embarcation et elles sont destinées aux jeunes de 18 ans et moins.

La population est invitée à venir encourager ces jeunes marins tout au long de la fin de semaine. Sur le site, il y aura une équipe d'animation pour décrire les régates pour permettre aux amateurs de bien suivre le déroulement des courses. De plus, il y aura un service de restauration sera offert sur place pour agrémenter le séjour des visiteurs.

La population est également invitée à se joindre à la troupe de marins et d'accompagnateurs lors d'un méchoui qui sera servi dans un chapiteau sur le site de l'Écovoile, le samedi 17 juillet à 18 h. Les billets au coût de 20 \$ sont disponibles à l'Écovoile Baie-des-Chaleurs. Pour cette première dans la région, le comité organisateur met tout en œuvre pour accueillir les compétiteurs avec le traditionnel sens de l'hospitalité gaspésienne!

Dans le cadre de cette compétition, Écovoile Baie-des-Chaleurs souhaite également relever un beau défi en offrant un « événement écoresponsable » afin d'approfondir les impacts positifs de l'événement tout en minimisant les effets négatifs. L'événement constitue une occasion de sensibiliser les jeunes participants et le public aux initiatives de développements durables, telles que l'économie d'énergie et la gestion des matières résiduelles.

La réalisation de la quatrième manche du Circuit du Québec est organisée avec le soutien de partenaires essentiels : l'Unité régionale loisir et sport de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, le CLD d'Avignon, la Ville de Carleton-sur-Mer, Cartier énergie éolienne, Intersport de Carleton, La Brûlerie du Quai, l'Animalerie J'♥ Sir-Ali et Tissu Mode.

Pour avoir des renseignements complémentaires sur l'événement, les gens peuvent joindre l'équipe au 418 364-7802 ou visiter le site Internet au [www.ecovoile.com](http://www.ecovoile.com).

## PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL

La Ville de Carleton-sur-Mer vous informe que la prochaine réunion ordinaire du conseil municipal aura lieu **le lundi 2 août 2010, 20 h, à l'O.T.J. de Saint-Omer.**

## PROCHAINE DATE DE TOMBÉE

**Exceptionnellement le lundi 9 août, 16 h.**